

*La Maison-Dieu*, 172, 1987, 61-88

Geoffrey WAINWRIGHT

## LA RÉCONCILIATION DES ÉGLISES SÉPARÉES : UN TÉMOIGNAGE A L'ÉVANGILE

### I. Base scripturaire

**C**HRIST veut que ses disciples soient un. En effet, dans la prière sacerdotale de Jn 17, Jésus a prié le Père pour leur unité. Son but est que le monde puisse croire en la mission divine du Fils. Pour tous ceux que le Christ — à travers le témoignage de ses disciples — attirera à lui, le salut consistera à connaître la vérité et à jouir ensemble de la vie éternelle, et tout cela à la gloire du Père et du Fils.

S. Paul déclare en Rm 5, 10 s. que les pécheurs ont été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils et que les croyants, qui ont reçu cette réconciliation, se réjouissent maintenant en Dieu, par le Seigneur Jésus Christ. En Rm 15, 5 s., l'apôtre poursuit en priant que Dieu puisse leur accorder de vivre dans une telle harmonie mutuelle, en accord avec le Christ Jésus, que, d'un seul cœur et d'une seule voix, ils glorifient le Dieu et Père du Seigneur Jésus Christ. Leur unité est nécessaire pour

l'extension de l'Évangile parmi les nations qui elles aussi doivent arriver à louer le nom de Dieu (vv. 7-33). Parce que nous avons cru, dit S. Paul en 2 Co, nous parlons et comme la grâce s'étend à des gens de plus en plus nombreux, cela fera abonder l'action de grâce — amplifier le chœur eucharistique — à la gloire de Dieu (4, 13-15).

Et dans le chapitre suivant, il écrit :

*« Aussi, si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Le monde ancien est passé, voici qu'une réalité nouvelle est là. Tout vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par le Christ et nous a confié le ministère de la réconciliation. Car de toute façon, c'était Dieu qui en Christ réconciliait le monde avec lui-même, ne mettant pas leurs fautes au compte des hommes, et mettant en nous la parole de réconciliation. C'est au nom du Christ que nous sommes en ambassade, et par nous, c'est Dieu lui-même qui, en fait, vous adresse un appel. Au nom du Christ, nous vous en supplions, laissez-vous réconcilier avec Dieu. Celui qui n'avait pas connu le péché, il l'a, pour nous, identifié au péché, afin que, par lui, nous devenions justice de Dieu. Puisque nous sommes à l'œuvre avec lui, nous vous exhortons à ne pas laisser sans effet la grâce reçue de Dieu. »* (2 Co 5, 17-6, 1)

Les hymnes néo-testamentaires chantent la portée réellement cosmique de cette réconciliation avec Dieu :

*« Car il a plu à Dieu de faire habiter en lui [le Christ] toute la plénitude et de tout réconcilier par lui et pour lui, et sur la terre et dans les cieux, ayant établi la paix par le sang de sa croix. »* (Col 1, 19 s.)

Le résultat en serait une louange universelle :

*« C'est pourquoi Dieu l'a souverainement élevé et lui a conféré le Nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, dans les cieux, sur la terre et sous la terre et que toute langue confesse que le Seigneur, c'est Jésus Christ, à la gloire de Dieu le Père. »* (Phil 2, 9-11)

Il devrait en être ainsi. Et nos symboles de foi et nos liturgies déclarent qu'il en est ainsi.

## II. Les symboles et les liturgies

« *Convertissez-vous, disait S. Pierre le jour de la Pentecôte, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ pour le pardon de vos péchés* » (Ac 2, 38). Et le Symbole de Nicée déclare : « Nous reconnaissons un seul baptême pour le pardon des péchés. »

« *Buvez-en tous, dit le Jésus de Matthieu à la dernière Cène, car ceci est mon sang de l'alliance, qui est répandu pour la multitude en rémission des péchés* » (Mt 26, 28). Et les fruits de la communion que l'on demande dans les liturgies eucharistiques classiques, comportent le pardon des péchés.

« *Christ est notre paix* » (Eph 2, 14) et c'est en tant que fils et filles de Dieu réconciliés en lui, que nous nous saluons les uns les autres d'un saint baiser, que nous échangeons la paix dans l'assemblée (cf. Rm 16, 16 — 1 Co 16, 20 — 2 Co 13, 12 — I Thess 5, 26 — 1 P 5, 14). Réconciliés les uns avec les autres, nous apportons notre don à l'autel (Mt 5, 23 s.) et là, « *parce qu'il y a un seul pain, nous qui sommes multiples, sommes un seul corps car tous nous prenons part au même pain* » (1 Co 10, 17).

Dans une prière que les anciennes liturgies reprennent à la Didachè (9, 4), le pain eucharistique devient une figure — et son partage, implicitement, un instrument — du rassemblement du peuple de Dieu dans le royaume :

« *Comme ce pain que nous avons rompu fut jadis disséminé sur les collines et ensuite rassemblé pour ne plus faire qu'un, qu'ainsi ton Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans ton royaume.* »

Dans chaque assemblée locale de l'Église une, nous trouvons le pardon de nos péchés, la réconciliation avec nos voisins et un avant-goût du royaume universel de Dieu. Quand les sacrements du baptême et de l'eucharistie développent « normalement » leur action, ils sont célébrés dans et par un corps structuré — l'Église avec ses

nombreuses instances locales — en vue de la transmission à ses convertis ou à ses membres des bienfaits de l'évangile. Ceci est certainement la représentation habituelle de la théologie sacramentaire des Églises catholiques.

### III. La triste réalité

Malheureusement cependant, dès le Nouveau Testament il y a des signes que tout ne marche pas exactement de cette façon-là. Ainsi Paul fulmine contre les Corinthiens divisés : « *Christ est-il divisé ? Paul fut-il crucifié pour vous ? Ou avez-vous été baptisés au nom de Paul ?* » (1 Co 1, 13).

Il faut reconnaître que la réalité de l'unique baptême en Christ semble se maintenir, car l'apôtre en appelle à elle comme fondement de l'unité à vivre :

« *En effet, le corps est un, et pourtant il y a plusieurs membres ; mais tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps : il en est de même du Christ. Car nous avons tous été baptisés dans un seul Esprit pour être un seul corps.* » (1 Co 12, 12 s.)

La même chose pourrait peut-être être vraie de l'eucharistie (cf. 1 Co 10, 17), mais en fait l'apôtre dit aux Corinthiens qu'ils transforment le Repas du Seigneur en leur propre repas (1 Co 11, 20 sq), et il les avertit des dangers dans lesquels ils se placent eux-mêmes par leur participation indigne au corps et au sang sacramentels du Seigneur (11, 27-34). La véracité et les bienfaits des sacrements ne peuvent être aussi aisément maintenus à travers les distorsions introduites par les divisions dans une assemblée locale. La « normalité » est aussi mise en question par les divisions entre des Églises locales ou selon les lignes confessionnelles. C'est la triste réalité de l'histoire chrétienne à laquelle la théologie des sacrements doit essayer de faire face, dans l'espoir de découvrir des possibilités pour que se produise un jour la restauration de l'unité.

Écoutons le chapitre du baptême dans le texte de Lima sur *Baptême, Eucharistie et Ministère*. Tout d'abord, la déclaration positive au § 6 :

« Célébré en obéissance à notre Seigneur, le baptême est un signe et un sceau de notre engagement commun de disciples. A travers leur propre baptême, les chrétiens sont conduits à l'union avec le Christ, avec chacun des autres chrétiens et avec l'Église de tous les temps et de tous les lieux. Notre baptême commun, qui nous unit au Christ dans la foi, est ainsi un lien fondamental d'unité. Nous sommes un seul peuple et nous sommes appelés à confesser et à servir un seul Seigneur, en chaque lieu et dans le monde entier. L'union avec le Christ que nous partageons par le baptême a des implications importantes pour l'unité chrétienne : « *Il y a... un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous...* » (Ep 4, 4-6). Quand l'unité baptismale est réalisée dans l'Église une, sainte, catholique et apostolique, un témoignage chrétien authentique peut être rendu à l'amour de Dieu qui guérit et réconcilie. C'est pourquoi notre unique baptême en Christ constitue un appel aux Églises, pour qu'elles surmontent leurs divisions et manifestent visiblement leur communion. »

Ce n'est qu'après l'allusion de l'avant-dernière proposition (« Quand... ») et la mention explicite de « divisions » dans la dernière que nous en arrivons au commentaire critique :

« Quand les Églises sont incapables de reconnaître que leurs pratiques diverses du baptême sont une participation à l'unique baptême, et lorsqu'elles restent divisées malgré leur reconnaissance mutuelle du baptême, elles donnent l'image dramatique d'un témoignage divisé de l'Église. (...) Le besoin de retrouver l'unité baptismale est au cœur du travail œcuménique... »

De même en ce qui concerne l'Eucharistie. Tout d'abord, le § 19 du chapitre eucharistique présente la question de façon entièrement positive :

« La communion eucharistique avec le Christ présent, qui nourrit la vie de l'Église, est en même temps commu-

nion dans le Corps du Christ qu'est l'Église. Le partage du même pain et de la coupe commune, en un lieu donné, manifeste et accomplit l'unité des participants, avec le Christ et avec tous les communiants, en tous temps et en tous lieux. C'est dans l'eucharistie que la communauté du peuple de Dieu est pleinement manifestée. Les célébrations eucharistiques sont toujours en relation avec l'Église tout entière, et toute l'Église est impliquée dans chaque célébration eucharistique. Dans la mesure où une Église prétend être une manifestation de l'Église universelle, elle devrait prendre soin d'ordonner sa propre vie selon des voies qui prennent au sérieux les intérêts et préoccupations des Églises-sœurs. »

Ceci est alors suivi par l'interpellation pénétrante et finalement par le jugement franc du § 20 :

« La célébration eucharistique présuppose la réconciliation et le partage avec tous, regardés comme frères et sœurs de l'unique famille de Dieu ; elle est un constant défi dans la recherche de relations normales au sein de la vie sociale, économique et politique (Mt 5, 23 s. ; I Co 10, 16 s. ; I Co 11, 20-22 ; Ga 3, 28). Toutes les formes d'injustice, de racisme, de séparation et d'absence de liberté sont radicalement mises au défi quand nous partageons le corps et le sang du Christ. A travers l'eucharistie, la grâce de Dieu qui renouvelle tout pénètre et restaure la personne humaine et sa dignité. L'eucharistie entraîne le croyant dans l'événement central de l'histoire du monde. Comme participants à l'eucharistie, donc, nous nous montrons inconséquents si nous ne participons pas activement à cette restauration continue de la situation du monde et de la condition humaine. L'eucharistie nous montre que notre comportement est inconsistant en face de la présence réconciliatrice de Dieu dans l'histoire humaine : nous sommes placés sous un jugement continu par la persistance de relations injustes de toutes sortes dans notre société, par les nombreuses divisions dues à l'orgueil humain, à l'intérêt matériel et aux politiques du pouvoir, et enfin par l'obstination dans des oppositions confessionnelles injustifiables au sein du Corps du Christ. »

Un projet primitif était encore plus sévère : il disait que notre manque de réconciliation « fait de l'eucharistie une moquerie ».

De même, la section sur le ministère commence par une magnifique description de l'appel et de la tâche de l'Église « dans un monde brisé » (§§ 1-5). Cinquante paragraphes de discussion et de propositions sont alors nécessaires pour arriver à ce que le paragraphe final va qualifier de « reconnaissance mutuelle des Églises et de leurs ministères » (55) — malheureusement l'occasion d'utiliser le mot « réconciliation » a été perdue — nécessaire à l'accomplissement de l'appel et de la tâche.

Il n'est pas nécessaire d'être donatiste pour professer que, pour le moins, l'efficacité existentielle de la prédication, du baptême et de l'eucharistie comme témoignage et transmission de l'évangile de réconciliation est diminuée quand le corps proclamant et célébrant est divisé. L'intitulé de cet exposé appelle malheureusement une formulation contraire, qui est tout aussi exacte : la division des Églises est un contre-témoignage à l'évangile de réconciliation. Pour le dire clairement : la réalité de l'évangile lui-même est mise en question par la division des chrétiens, et *a fortiori* la réalité de l'Église qui proclame être née de l'évangile. A la limite, l'Église peut-elle prétendre à transmettre le don alors qu'elle ne manifeste aucun signe de sa possession ? La question donatiste pourrait émerger à nouveau : est-il possible que ce soient réellement le Baptême du Seigneur et sa Cène qui soient ici célébrés ?

#### IV. Une Église pénitente ?

Avant que nous n'allions trop loin dans la direction donatiste, il faut se rappeler que, aussi bien dans les Églises catholiques que dans les Églises classiques de la réforme, la sagesse pastorale a décidé que les bienfaits des sacrements pour les fidèles qui les reçoivent ne

dépendent en aucune manière de la qualité personnelle des ministres. Se pourrait-il que l'Église, même en tant que corps constitué, ait besoin et jouisse de cette disposition pour bénéficier des sacrements dont elle est devenue elle-même un dispensateur indigne ? Y a-t-il une voie dans laquelle l'Église entière, par le renouvellement du baptême dont les célébrations répétées la constituent toujours à nouveau, puisse être amenée à une pratique plus profitable et effective et, finalement, plus valable de l'eucharistie, sacrement de sa vie qui se continue ? Le cas du chrétien individuel suggère de tourner les regards vers la pénitence. Que ce soit à travers la « pénitence publique » des premiers siècles ou la « pénitence de dévotion » qui s'est maintenue depuis les Irlandais en passant par Trente jusqu'à des périodes dont le souvenir est encore vivant, ou bien à travers la pénitence communautaire qui apparaît au début de la Messe romaine ou la « confession générale » des liturgies protestantes, les croyants qui sont tombés dans des péchés plus ou moins graves et se sont repentis, ont eu la possibilité de participer à nouveau à l'eucharistie de l'Église et à la communion. Pourrait-on imaginer que des Églises également (locales ou confessionnelles) se repentant de leur désunion, aient la possibilité et le besoin de passer par un « second baptême » (que représentait la pénitence pour des individus dans l'Église patristique), de sorte que, réconciliés avec Dieu et les uns avec les autres, elles puissent célébrer l'eucharistie de façon plus adaptée et plus profitable et proclamer l'évangile de façon plus crédible ?

Ceci fera l'effet d'une suggestion stupéfiante aux membres des Églises qui considèrent « l'Église » (essentiellement ou exclusivement identifiée avec la leur) comme hypostatiquement distincte de ses membres. Comment « l'Église », source et mère de sainteté, peut-elle, elle-même, avoir besoin de se repentir ? Les Orthodoxes font toujours objection quand les Protestants parlent d'une Église pécheresse. Mais, au moins, un Catholique tel que Karl Rahner était prêt à parler, comme une sorte de médiateur, de *Die Kirche der Sünder* (titre d'un de



ses livres, en 1948). Selon *l'Ordo Paenitentiae* romain de 1973, la pénitence est « une liturgie par laquelle l'Église se renouvelle elle-même continuellement » (§ 11).

Dans la perspective des relations œcuméniques, on rappellera que le pape Paul VI, à l'ouverture de la 2<sup>e</sup> session de Vatican II, le 29 septembre 1963, a adressé ces mots aux observateurs des confessions chrétiennes séparées de l'Église Catholique :

« Si, dans la cause de cette séparation, une faute pouvait nous être imputée, nous en demandons humblement pardon à Dieu et nous sollicitons aussi le pardon des frères qui se sentiraient offensés par nous. Et nous sommes prêts, en ce qui nous concerne, à pardonner les offenses dont l'Église catholique a été l'objet et à oublier les douleurs qu'elle a éprouvées dans la longue série des dissensions et des séparations.

Que le Père céleste accueille notre présente déclaration et nous ramène tous à une paix véritablement fraternelle. »

Dans leur *déclaration commune* du 7 décembre 1965, le Pape Paul VI et le Patriarche œcuménique Athenagoras I ont exprimé leur regret pour les erreurs historiques :

« Nous regrettons les paroles offensantes, les reproches sans fondement et les gestes condamnables qui, de part et d'autre, ont marqué ou accompagné les tristes événements de cette époque (1054)...

Nous déplorons, enfin, les fâcheux précédents et les événements ultérieurs qui, sous l'influence de divers facteurs, parmi lesquels l'incompréhension et la méfiance mutuelles, ont finalement conduit à la rupture effective de la communion ecclésiastique. »

Lors de sa visite au pays de Luther, en 1980, le Pape Jean-Paul II a déclaré à propos de l'histoire de la division :

« *Nous ne voulons pas nous juger mutuellement* » (Rom 14, 13). Nous voulons au contraire reconnaître ensemble notre faute. Cela vaut également pour la grâce de l'unité : « *Tous ont péché* » (Rm 3, 23). Cela, nous devons le voir et le dire avec le plus grand sérieux et

en tirer les conséquences... Ce qui importe : notre commune profession de Jésus Christ, sa parole et son œuvre en ce monde, et la façon dont nous sommes poussés par l'urgence impérieuse de l'heure à surmonter les différences qui séparent encore nos Églises et à rendre un témoignage de notre croissante unité. »

La Commission internationale commune entre Catholiques Romains et Luthériens, dans son rapport *Face à l'unité* (1985) déclare que la réconciliation œcuménique a besoin de trouver à s'exprimer dans des célébrations liturgiques incluant « tout à la fois pénitence et action de grâce (*sowohl Busse wie Danksagung*) » (§ 69 ; cf. 138).

Si on en arrivait à une liturgie constitutive de la réconciliation entre les communautés chrétiennes divisées, certains présupposés ecclésiologiques profonds seraient mis à nu. Qui, dans une chrétienté divisée, peut agir pour l'« Église » ? Qui a autorité pour « entendre » la confession des communautés et pour prononcer l'absolution pour les péchés de désunion ? Qui va réconcilier qui avec qui ou avec quoi ? D'un côté, les Protestants désireront éviter un « œcuménisme de retour », en vertu duquel ils seraient réintégrés à un unique ensemble Catholique et/ou Orthodoxe, lui-même présumé jouir d'une existence ininterrompue. De l'autre côté, des Églises qui ont gardé — avec n'importe quels aménagements d'« économie » ou de charité pastorale — une ecclésiologie fondamentalement cyprianique, souhaitent maintenir leur témoignage du caractère visiblement indivisible de l'Église, dont on peut évidemment se séparer mais uniquement au prix de la perte du statut ecclésial et au péril de son propre salut. En tout cas, il doit être bien clair que toutes les parties ont besoin du pardon pour la désunion et qu'elles le demandent ; il ne serait pas question d'une déclaration « de haut en bas » par qui que ce soit qui imagine avoir la haute main. Au moment d'une réconciliation œcuménique, tout ministre qui prononcerait une absolution serait « indigne », étant

donné les péchés de sa propre communauté. Plus loin, je ferai une proposition liturgique concrète qui vise à résoudre ces problèmes *coram Deo*.

## V. Tentatives œcuméniques

Les Églises ont commencé à manifester leur regret, et même à exprimer leur contrition pour les divisions entre chrétiens ; mais elles ne seront pas prêtes à accomplir leur réconciliation si elles ne parviennent à en décider sur les sujets se rapportant à la vérité de l'évangile qui ont, jusqu'ici, été considérés comme des éléments de division des Églises — que ce soit en tant que cause ou effet de la division. Voilà pourquoi les intérêts dogmatiques de « Foi et Constitution » ont été vitaux pour le mouvement œcuménique moderne. D'où l'importance du texte de Lima sur *Baptême, Eucharistie et Ministère* : reconnaissance mutuelle et réconciliation sont impossibles dans ces domaines sans un degré suffisant d'accord sur la nature, la signification et l'effet de ces sacrements et de ces structures.

Le « BEM » se trouve situé maintenant dans un contexte dogmatique plus large par le projet de Foi et Constitution intitulé « Vers l'Expression Commune de la Foi apostolique Aujourd'hui »<sup>1</sup>. Au moment où nous rédigeons, le plus récent projet du texte final était le document dactylographié FO/86 : 16 en date de décembre 1986 : « Nous croyons en un seul Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. » Ce travail multilatéral est accompagné de nombreux dialogues bilatéraux sur des thèmes doctrinaux parmi les familles confessionnelles ou les « communautés chrétiennes ».

1. Voir spécialement trois titres : H.G. Link ed., *The Roots of our Common Faith*, Faith and Order Paper n° 119, Genève, 1984 ; H.G. Link ed., *Apostolic Faith Today : A Handbook for Study*, Faith and Order Paper n° 124, Genève, 1985 ; T.F. Best ed., *Faith and Renewal : Commission on Faith and Order, Stavanger 1985*, Faith and Order Paper n° 131, Genève, 1986.

Dans certains cas, des traditions confessionnelles entières ou des Églises confessionnelles à un niveau national, ont déjà tissé de nombreuses relations mutuelles. Il serait très intéressant d'étudier les rites liturgiques par lesquels elles ont célébré ou réalisé leur réconciliation ; je songe à l'inauguration de l'Église de l'Inde du Sud (1947) ou à l'Église unie d'Australie (1977).

Ce que j'ai trouvé de plus accessible dans le domaine des matériaux liturgiques, ce sont deux propositions dont la première n'a pas été acceptée tandis que l'autre demeure en discussion ; et chacune avait ou a pour but d'arriver à une convention (covenant) parmi les Églises confessionnelles plutôt qu'à une unité structurelle immédiate.

### 1. Le plan anglais

En Angleterre, le rapport du *Churches' Council for Convenanting* en 1980 comportait un office pour « La réalisation de la convention » dont la déclaration d'ouverture, faite par un ministre président disait ceci :

« Par la grâce de Dieu, nous sommes réunis devant Lui en tant que représentants des (Églises qui réalisent la Convention). En Christ nous sommes déjà un, unis par le baptême et par la profession d'une même foi ; mais nous avons vécu séparés les uns des autres. Dans sa miséricorde, Dieu nous a gardés dans son amour, nous acceptant même quand nous refusions de nous accepter les uns les autres. Aujourd'hui, dans la repentance et la foi, confiants dans la grâce de Dieu, nous voulons nous accepter les uns les autres comme Lui-même nous a acceptés, et réaliser en sa présence une Convention qui se fonde sur l'Alliance (Covenant) éternelle qui embrasse toute la création, Alliance qu'il a signée avec nous en son Fils.

Par notre commune Convention, chacune de nos Églises se lie aux autres par une promesse solennelle, scellée dans le partage du corps et du sang de notre Seigneur Jésus Christ. Nous nous reconnaissons mutuellement

comme des Églises chrétiennes, avec leurs membres et leur ministère, et nous nous engageons à progresser ensemble dans l'échange et l'action.

Nous chercherons une unité plus profonde les uns avec les autres dans la foi et la louange, dans le témoignage et le service.

Nous nous engageons également à travailler en vue d'une unité plus plénière en Christ avec tous ceux qui en appellent à son nom, en ce pays et à travers le monde, et spécialement avec les Églises qui ont collaboré à la préparation de ce jour, mais ne peuvent pas encore se joindre à nous en cette Convention.

Notre but est de devenir ensemble un instrument plus efficace de la mission du Christ envers le monde. Cela ne peut se faire, si le Père ne nous consacre pas en son Esprit Saint. Prions donc le Père pour cette consécration, en écoutant la Parole du Seigneur, en confessant nos péchés, en prononçant les promesses de notre Convention dans la confiance et la grâce de Dieu, en nous offrant nous-mêmes et nos ministères pour être unis en sa présence, en nous saluant mutuellement du signe de la paix, et en entamant notre pèlerinage commun, nourris par le pain du ciel. »

Après le ministère de la Parole, la confession (des péchés) et la déclaration de pardon devaient se dérouler comme suit :

*Chant d'une hymne pénitentielle.*

*Les procès-verbaux des résolutions des Églises attestant qu'elles tiennent à faire partie de la Convention, sont apportés et placés sur la table du Seigneur.*

*Un ministre président : « Les Églises qui signent la Convention présentent maintenant le procès-verbal de leurs résolutions, pour manifester qu'elles demandent ensemble le pardon de Dieu pour la désobéissance passée et son aide pour tenir leurs promesses. »*

*Un ministre président* : « La parole de grâce de Dieu demeure à jamais. Bien que nous soyons infidèles, il reste fidèle. Aussi nous nous humilions nous-mêmes devant Dieu, pour que son pardon puisse nous relever. Nous nous repentons de nos péchés, et aujourd'hui spécialement de vivre séparés les uns des autres. Nous demandons à notre Père de nous libérer de notre désobéissance et des fautes dont nous n'avons pas encore conscience. »

*Tous prient en silence, puis ils disent* : « Père de miséricorde, nous confessons les péchés d'orgueil et d'obstination qui ont entretenu nos divisions ; nous confessons notre manque d'attention à ton Église et au monde qui t'appartient. Pardonne-nous de ne pas vivre comme un seul corps en Christ. Père, donne-nous la force de ne pas faillir à notre conversion, de ne pas nous détourner à nouveau de ta route, mais d'être unis dans l'obéissance de ton Fils et notre Seigneur. Amen. »

*Un ministre président* : « Elle est digne de confiance cette parole : le Christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs. Écoutons donc la Parole de grâce destinée à tous ceux qui se convertissent et mettent leur foi en Christ : vos péchés sont pardonnés. »

*Tous* : « Amen. Rendons grâce à Dieu ! »

*L'acte de réconciliation devait se dérouler ainsi* :

*Les ministres présidents* : « Toute gloire t'appartient, Père de toute puissance et de toute grâce. Car tu nous as appelés à partager l'héritage de ton peuple, le sacerdoce royal instauré en Christ. Nous te remercions, car bien que nous nous soyons rejetés mutuellement, toi tu ne nous as pas rejetés ; jusqu'en notre séparation tu nous as gratifiés de ta présence et tu nous as menés jusqu'en ce jour. Écoute-nous donc, aujourd'hui, puisque sous ta miséricorde, nous nous acceptons les uns les autres en cette Convention ; nous ne nous appartenons pas, nous sommes tiens, et en toi nous nous appartenons les uns aux autres. Envoie-nous ton Esprit Saint. Ranime-nous dans la foi, l'espérance et la charité. Oriente notre vie

commune et notre ministère vers l'unité plénière de ton Église universelle. En tout notre culte, notre action et notre témoignage, glorifie ton Nom. »

*De groupes de représentants des laïcs et des ministres de chacune des Églises signant la Convention disent ensemble :* « Répands sur nous ton Esprit Saint quand nous nous donnons les uns aux autres le signe de la réconciliation; unis-nous dans l'amour et la confession de la foi, par le Christ, notre paix. »

*Tous :* « Amen, amen. Seigneur, donne-nous d'être fidèles à notre parole. »

*Tous se lèvent. Les groupes de représentants s'avancent. Chacun à son tour s'adresse aux autres : tous les membres de l'Église en question lancent une acclamation ; et les délégués partagent avec les autres groupes le signe de la réconciliation, en se donnant la main.*

*Le groupe :* « Nous qui représentons..., nous vous tendons la main droite, la main de la fraternité et de la réconciliation. Nous vous acceptons comme partenaire de cette Convention et nous nous engageons à croître avec vous dans la communion de paix qui est la volonté du Christ sur nous, et à marcher avec vous vers la pleine unité de tout son peuple. »

*Les membres :* « Nous marchons avec vous, au nom du Seigneur. »

*Un ministre président :* « Disons ensemble :

*Tous :* Voici la Convention que nous faisons. Nous en prenons Dieu à témoin. Nous sommes un en Christ. Nous marchons ensemble dans l'Esprit. »

*Les ministres présidents :* « Rendons grâce à Dieu. »

*Doxologie.*

Par la suite, les Églises qui ont signé la convention procéderaient ensemble à l'ordination d'évêques et de presbytres. On envisage alors que Les membres de ces Églises réaffirment leurs promesses de baptême et professent le Symbole de Nicée. Enfin, les Églises de la Convention célèbrent ensemble le Repas du Seigneur.

## 2. La Consultation sur l'union des Églises

Aux USA, la *Consultation sur l'Union des Églises* (C.O.C.U.) a eu connaissance de ce modèle anglais. Elle aussi a proposé une liturgie pour une « Convention en vue de l'Unité » (*Convenanting Toward Unity*) (1984-85). Le projet est intitulé « Office pour déclarer la Convention, pour réconcilier les ministères et pour célébrer la Cène du Seigneur ».

La *déclaration d'intention* d'ouverture est lue par un ministre président :

« Nous sommes rassemblés ici en tant que représentants des Églises dont nous citons maintenant les noms : ...

Notre but est de déclarer l'unité de notre foi, de confesser la rupture de notre vie commune, de renouveler l'alliance de grâce qui nous lie à Dieu et les uns aux autres, et de sceller cette nouvelle expérience d'unité en partageant ensemble le Repas du Seigneur. Nous avons déjà fait la reconnaissance mutuelle de notre baptême dans le corps du Christ. Dans la Convention que nous passons maintenant, nous nous engageons nous-mêmes à faire l'unité des Églises qui étaient jusqu'ici séparées, afin de devenir un seul peuple dans la mission et le service. La Convention reste ouverte à d'autres qui en appellent au nom de Dieu et cherchent l'unité en Christ. »

*La confession des péchés se présente sous forme liturgique, avec le répons : « Dieu éternel, notre juge et notre médecin, prends pitié de nous. »*

*Le meneur : « Nous avons confessé nos péchés, dans la reconnaissance de la vérité. Notre confiance demeure en Jésus Christ, l'Avocat dont le sacrifice enlève nos péchés, et non seulement les nôtres mais ceux du monde entier. »*

*Le peuple : « Rendons grâce à Dieu. »*

Suit le ministère de la Parole avec le Symbole de Nicée. Puis on dit la « déclaration de Convention » en



des termes qui développent la déclaration d'ouverture ; ces paroles sont scellées dans la *paix* :

*Tous prient ensemble* : « Dieu de réconciliation et de paix, libère-nous par ton Esprit Saint, pour que nous puissions nous saluer les uns les autres dans la paix que toi seul peut donner. Amen. »

*Chaque Église fait à son tour cette déclaration ; ses délégués disent ensemble* : « Dans la paix du Christ, nous qui représentons..., nous nous présentons à vous par cette Convention d'unité, et nous vous reconnaissons comme membres du Corps du Christ, de l'Église, tout comme nous. Nous prions pour que Dieu veuille réconcilier nos Églises, nous rassemblant en un Peuple, pour que le monde croie. »

*Quand les Églises participantes ont fait cette déclaration, les délégués échangent la paix...*

Ensuite l'office procède à la réconciliation des ministères qui ont la responsabilité d'ordonner.

Finalement, il y aura « la célébration de la Cène du Seigneur », bien qu'une forme spéciale pour cette occasion n'ait pas encore été prévue.

Ces offices représentent une réflexion sérieuse sur la pénitence et la réconciliation au sein de certaines Églises d'Angleterre et des États-Unis. Peut-être seuls les Anglicans conservaient-ils — en une forme atténuée toutefois — des séquelles d'une ecclésiologie cyprianique. Il n'y a aucun doute à avoir sur le fait que l'échec de la première proposition ait eu lieu dans un pays dans lequel l'Église d'Angleterre (*Ecclesia anglicana*) est « dominante » (si le mot n'est pas trop fort) ; elle-même était associée aux Méthodistes, aux Moraves et à l'Église Réformée Unie jusqu'à la dernière séance de vote.

## VI. Une proposition liturgique

Dans le numéro sur la liturgie de *Concilium* de 1987, j'ai été moi-même assez hardi pour lancer un ballon d'essai en vue d'une réconciliation constitutive (une fois satisfaites les conditions dogmatiques) entre communautés ecclésiales Catholique, Orthodoxe et Protestantes. Laisant de côté la réflexion théologique systématique, je voudrais reproduire ici le schéma liturgique de cet acte solennel, dans le but de susciter des commentaires de la part des experts de la *Societas Liturgica*.

1. Les psaumes 122 et 133 (121 et 132) conviendraient bien pour l'entrée.

2. La prière d'ouverture pourrait être empruntée à la prière avant la communion dans la Messe Romaine : « *Domine Jesu Christe, qui dixisti apostolis tuis...* ». La problématique de l'existence chrétienne et ecclésiale — entre la triste histoire de la désunion d'un côté, et la foi fondamentale et la nature eschatologique de l'Église, de l'autre — est reflétée dans la tension, même l'ambiguïté, de la demande : « *Ne regarde pas nos péchés, mais la foi de ton Église.* » Le don de la paix ecclésiale et l'unité (*pacificare et coadunare*) ne peut être que l'objet de la prière.

3. Eph. 4, 1-16 et Jn 17 représenteraient une épître et un évangile adéquats. Ils devraient faire l'objet d'une homélie.

4. La réponse pourrait consister en la récitation du credo. Le caractère de cet acte comme anamnèse du baptême pourrait être mis en valeur, si, comme dans le renouvellement des vœux du baptême à la vigile pascale, la confession de foi prenait la forme de questions et réponses.

Théologiquement, il faut souligner que le baptême commun et unique est la base sur laquelle la réconciliation

doit se situer. Le décret de Vatican II *Unitatis redintegratio* fait apparaître clairement que le baptême, et la foi en Christ qu'il signifie, est pour l'Église Catholique Romaine la base de son œcuménisme. Les Églises baptistes ont été fort réticentes pour reconnaître le baptême reçu sans profession personnelle de foi de la part du sujet. Les Orthodoxes ont eu la plus grande difficulté à reconnaître comme baptême un rite administré par d'autres qu'eux-mêmes. (A titre anecdotique, je puis peut-être rappeler la lettre reçue à la Commission Foi et Constitution à Bangalore en 1978 ; elle annonçait le retrait imminent de l'Église de Grèce du projet « BEM » précisément pour cette raison. Adressée au pasteur méthodiste antillais qui était Secrétaire Général du Conseil Œcuménique des Églises, la lettre était tout de même signée « dans l'amour en Christ ». Heureusement, les Grecs restèrent et votèrent même positivement à Lima.)

5. C'est sur ce fondement baptismal que la « réconciliation des pénitents » pourrait alors avoir lieu. Tout d'abord, des représentants de chaque communauté feraient une confession devant les autres communautés, peut-être dans des termes adaptés de l'ouverture pénitentielle de la messe : « *Je confesse à Dieu tout-puissant, et à vous, mes frères et sœurs...* » Chaque fois, les différentes communautés pénitentes recevraient de la part des autres communautés l'assurance que — au moins au niveau de la fraternité chrétienne — leur confession a bien été entendue et leur pardon accordé.

Après cette confession et ce pardon mutuels, toutes les communautés réunies feraient alors une prière *commune* de confession à Dieu. Ce serait une confession des péchés, réalisée au moins par une collectivité, sinon par un corps. La délicate question de savoir qui prononcerait l'absolution a déjà été soulevée plus haut. Peut-être la meilleure solution, comme nous le verrons, est-elle de passer immédiatement à la « prière universelle ».

6. La prière universelle pourrait comporter trois thèmes. Tout d'abord des *supplications* pour le pardon divin. Il y a des textes anciens d'« absolution » adoptant cette forme rhétorique. J.A. Jungmann a établi, d'après le Sacramentaire Gélasien, que le matériau le plus ancien et le « noyau solide (*fester Kern*) » de la réconciliation des pénitents incluait trois prières de ce type, dites par l'évêque : « L'évêque prononçait la réconciliation sous forme déprécative ou plus précisément sous forme supplicative, la forme de ce qu'on appelle les *supplicationes* ; c'étaient des oraisons coulées dans le style romain habituel, contenant la demande adressée à Dieu (la *supplicatio*) pour qu'il pardonne au pécheur<sup>2</sup>. »

En deuxième lieu viendraient des prières pour le renouveau intérieur de l'Église et pour l'accomplissement authentique de sa mission évangélique dans le monde.

Le troisième thème des prières retrouverait les éléments positifs du passé par le rappel de figures significatives dans nos histoires communes — et *divisées* — de telle manière que même des personnages controversés soient « transfigurés » dans une authentique communion des saints, dans laquelle leurs vertus seraient honorées, et leurs défaillances ne seraient plus rappelées.

7. Le baiser de paix compléterait la réconciliation des communautés entre elles et leur commune réconciliation avec Dieu.

8. La réconciliation achevée se poursuivrait dans la joie d'une eucharistie concélébrée. Le problème de la reconnaissance des ministères est épineux. Puis-je suggérer qu'au moins un élément constitutif dans la réconciliation des ministères soit cette concélébration de l'eucharistie — de préférence « *in coena Domini* », rappelant

2. *La liturgie des premiers siècles*, (*Lex orandi*, 33), Paris 1962, p. 375 ; détails dans *Die lateinischen Bussriten in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, 1932, pp. 74-83, 238-242.

l'institution du Christ lui-même et le don du sacrement et du ministère.

9. Le moment le plus propice pour cet office entier de « pénitence et d'action de grâce » par lequel les Églises doivent être réconciliées serait le Jeudi Saint. Ce n'est pas seulement le jour de l'institution de l'eucharistie, mais aussi le jour où, dans de larges régions de l'Église primitive, les pénitents étaient réconciliés.

Si je n'ai pas encore fait assez de suggestions « impossibles », permettez-moi de conclure en rappelant que la période de préparation immédiate à la réconciliation était le Carême<sup>3</sup>.

Dans l'année fixée pour la réconciliation œcuménique entre les Églises, celles-ci pourraient faire leur préparation spirituelle finale durant le Carême. Un signe de pénitence pourrait consister en l'abstention de célébration eucharistique pendant ces semaines — sauf le dimanche (vu que le Seigneur est plus grand que son Église), car le conseil donné jadis par l'Abbé Paul Couturier en une occasion particulière pourrait être généralisé :

« Si vous êtes prêtre, je vous prie de vouloir bien offrir le Très Saint Sacrifice le jour de la prochaine Saint-Barthélémy, 24 août, pour demander à Dieu pardon des violences commises par nos pères, pour lui demander de vouloir bien changer le sang réparateur autrefois versé en une source d'eaux vives où l'Agneau Rédempteur nous fera retrouver notre profonde fraternité en Lui. » (M. Villain, *L'Abbé Paul Couturier, apôtre de l'unité chrétienne*, 1957, p. 208.)

Quand les Églises auront été constitutivement réconciliées entre elles en un grand office général de pénitence et d'action de grâces le Jeudi Saint, les chrétiens en chaque lieu seront aptes à célébrer ensemble une joyeuse

3. J.A. JUNGMANN, *La liturgie des premiers siècles*, p. 372 s. ; détails dans *Die lateinischen Bussriten*, pp. 44-74 où l'auteur traite aussi de « l'accueil des hérétiques » comme « une sorte de pénitence mitigée », p. 60, cf. p. 150.

fête de Pâques, trois jours plus tard (à supposer, évidemment, que le débat concernant *cette* date ait été clarifié).

## VII. La guérison des malades

Dans la ligne du thème général de ce congrès, « Pénitence et réconciliation dans la liturgie de l'Église », j'ai mis l'accent sur le sacrement de pénitence ; mais il y a un autre sacrement donné par la tradition et dont les thématiques peuvent aussi s'appliquer aux divisions de la Chrétienté et les résoudre. Je veux parler de l'onction des malades. Sans m'étendre longuement cette fois sur le déroulement liturgique, permettez-moi d'essayer de transférer quelques traits de sa théologie du cas individuel à celui des Églises et de l'Église comme telle.

En mettant les choses au pire, le schisme disloque le corps du Christ. Même en voyant les choses de façon plus modérée, les divisions infligent des blessures à ce corps. A tout le moins, la désunion chrétienne est la maladie de ce corps; et un mal, même chronique, peut menacer la vie. Le ton en est bien donné par la magnifique prière anglaise provenant de ce 17<sup>e</sup> siècle troublé, qui s'est frayé un chemin dans maints Books of Common Prayer postérieurs :

« O Dieu, Père de notre Seigneur Jésus Christ, notre unique Sauveur et Prince de la paix, fais-nous la grâce d'avoir conscience des grands dangers que nous courons à cause de nos malheureuses divisions. Ote toute haine et tout préjugé et tout ce qui peut nous séparer de l'union et de la concorde divine. Comme il n'y a qu'un Corps et qu'un Esprit, une seule espérance à laquelle nous avons été appelés, un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qu'ainsi nous puissions tous n'avoir qu'un cœur et qu'une âme pour être unis par les saints liens de la vérité et de la paix, de la foi et de la charité. Que nous puissions te glorifier d'un seul cœur et d'une seule voix, par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen. »

Dieu désire la guérison ; cela ressort clairement des évangiles où le terme *sôzô*, ambivalent, signifie aussi sauver. Si l'on imagine une transposition du plan individuel au plan ecclésial, on peut penser que l'aspersion baptismale peut ouvrir ou rouvrir les yeux de l'Église aveuglée, que le péché de désunion soit le fait de cette génération ou de générations précédentes, ou que la guérison soit simplement pour la gloire de Dieu (cf. Jn 9). A entendre la déclaration de pardon du Christ, celui-ci peut libérer de la paralysie une Église pénitente (cf. Mc 2, 1-12). Le simple fait de toucher, dans la foi, la frange du vêtement du Christ peut arrêter le flux du sang qui est la vie de l'Église (cf. Mc 5, 25-34). Dieu dispose de l'huile et du vin nécessaires au rétablissement de l'Église (cf. Lc 10, 34).

« Dans son étude de l'ancienne bénédiction romaine de l'huile (« *Emitte, Domine, Spiritum sanctum tuum Paraclitum...* »), E.J. Lengeling a montré que l'onction (faite pour les malades ou pour d'autres fonctions liturgiques) est très spécifiquement une action pneumatologique<sup>4</sup>. Pareille onction pourrait fournir une excellente occasion de renforcer la dimension pneumatologique de la réconciliation des Églises. L'*Ordo Unctionis Infirmorum eorumque pastoralis curae* romain de 1972-73 rétablit la séquence correcte : pénitence, onction et communion. Le rituel proposé plus haut, dans le § VI pour la réconciliation des Églises, pourrait au moins comporter dans la seconde partie de la prière universelle une prière pour la guérison de l'Église ; il pourrait même comporter des onctions, entre la paix et le début de l'eucharistie proprement dite.

Une Église qui se convertit a en tout cas les ressources nécessaires pour répondre au reproche du « Médecin, guéris-toi toi-même ». Dans l'expression *medicina Ecclesiae*, le génitif devrait être à la fois subjectif et objectif.

4. « *Per istam sanctam unctionem... adiuvet te Dominus gratia Spiritus Sancti* : « Der heilige Geist und die Krankensalbung », dans *Lex orandi — Lex credendi*, Studia Anselmiana 79, Rome 1980, pp. 235-294.

Guérie par l'onction de l'Esprit, l'Église pourra prendre « le remède d'immortalité, l'antidote contre la mort » qu'est l'eucharistie (Ignace d'Antioche *aux Éphésiens*, 20. 2) ; elle pourra aussi l'offrir à tous ceux qui viennent recevoir le baptême de conversion et de foi.

### VIII. L'Église comme mystère et signe prophétique

Dans le contexte de l'administration catholique romaine habituelle de la pénitence et de la réconciliation, le pape Jean-Paul II a réaffirmé, dans *Reconciliatio et Paenitentia* (1984), l'importance de cet aspect de « la mission de l'Église actuelle » envers le monde. Au plan œcuménique, la réconciliation des Églises est considérée comme faisant partie du témoignage et de la mission de l'Église dans le monde. La pensée actuelle de « Foi et constitution » est exprimée dans le projet intitulé « L'Église comme mystère et signe prophétique ». Une esquisse émanant d'une consultation faite à Chantilly en janvier 1985 a été publiée dans *Church, Kingdom, World* (Faith and Order, Paper n° 130, éd. G. Limouris, Genève, 1986). Des retouches y ont été apportées par la Commission lors de sa réunion à Stavanger en août 1985, et le texte courant se trouve dans *Faith and Renewal* (Faith and Order Paper n° 131, éd. T.F. Best, Genève 1986, pp. 192-207). Le travail se poursuit.

Dans son exposé au COE à Vancouver en 1983, « *The unity of the church and the renewal of human community* », Mary Tanner a fait certaines remarques qui ont été largement considérées comme exprimant la perspective essentielle du projet sur « L'Église comme mystère et signe prophétique » :

On assiste à la reconnaissance croissante du fait que l'Église ne sera jamais un « signe » pour le monde sans que le renouveau de l'Église soit lui-même une découverte de sa véritable identité. Bien qu'elle ait la mission d'être un signe pour le monde, et d'être ouverte au monde, l'Église ne peut jamais recevoir de lui son identité... L'identité du signe ne devient fiable que si l'Église trouve



son unité dans la communion du Fils avec le Père dans l'unité de l'Esprit Saint (Jn 17, 21). Si l'Église participe plus profondément à la vie de la Trinité, si son renouvellement la fait pénétrer plus profondément dans la communion divine et éternelle, son visage humain en deviendra plus conforme au Dieu trinitaire, et reflétera pour le monde l'image de Dieu... L'Église ne devient un signe authentique pour le monde que là où, surmontant ruptures et divisions, elle se donne les moyens d'être introduite dans l'unité du Père, du Fils et de l'Esprit Saint, et découvre sa véritable identité.

C'est dans l'eucharistie que l'Église vit les relations les plus véritablement familiales avec Dieu ; c'est là qu'elle apprend au mieux à connaître sa propre nature. C'est là que son identité est actualisée de la manière la plus prégnante, ce qui lui permet d'être un signe vrai ; car c'est l'expérience mystique qui modèle l'identité de l'Église... Vraiment, si c'est dans l'eucharistie que l'Église prend conscience de son identité au niveau le plus profond (identité qui la constitue en signe pour le monde), la division eucharistique subvertit son caractère signifiant. L'Église ne peut être un signe approprié pour le monde que si elle se renouvelle sans cesse en vue de son unité ; que si elle prend une conscience plus profonde de son identité en vivant dans la Tradition avec laquelle l'eucharistie la confronte. Ce n'est pas seulement comme un signe passif que l'Église attire le monde à elle ; car elle attire le monde à l'eucharistie dans ses prières, et en même temps la célébration l'envoie dans le monde pour travailler activement au renouvellement de la communauté humaine. Seule l'Église qui sort de ce noyau eucharistique, réconfortée en sa propre identité, peut s'engager dans le monde. Jamais le monde ne cessera d'être « l'agenda » de l'Église. Une Église vivant plus profondément de sa propre identité peut aller jusqu'aux recoins de la société, sans crainte de se trouver distordue ou confuse devant l'agenda du monde, mais dans la confiance que Dieu se trouve déjà en son centre.

Le texte de Stavanger contient un beau passage, très important pour notre thème :

« La rupture des relations entre Dieu et la créature est une réalité universelle. L'Église proclame son unique Seigneur, son unique foi, son unique baptême, mais la division historique de la chrétienté est aussi le reflet du monde cassé. Tout comme sa Tête et son Seigneur incarné et sans péché, l'Église fait l'expérience des conséquences de la cassure cosmique. Les sources de l'espérance ecclésiale se trouvent dans le fait que Dieu, pour sa part, n'a jamais laissé aller le monde ni renoncé à son dessein salvifique.

Dans leur quête désespérée d'intégration, peuples et nations tournent parfois le regard dans une mauvaise direction, cherchant l'unité par des moyens totalitaires. Plus positivement, ils poursuivent l'unité sur la base de leurs aspirations et de la commune humanité que Dieu leur a donnée. Ce qui caractérise les efforts de l'Église en vue d'une plus grande unité visible, c'est son fondement : le pardon de Dieu en Christ, et l'unité déjà donnée par le Christ dans la communion avec le Père et le Saint-Esprit. Cette unité dans la rédemption, on en fait déjà l'expérience dans la profonde communion partagée par les chrétiens ; elle est la base de leur renouveau et de leur réconciliation. » (§ 34-35)

## **IX. La communion eucharistique**

L'objectif constitutionnel du COE est d'aider les Églises à progresser vers « l'unité visible dans une même foi et dans une même communion eucharistique ». Une partie du travail œcuménique consiste à discerner quel degré d'unité de foi, de constitution et de vie est nécessaire et suffisant pour permettre la communion eucharistique.

1) Pour ma part, je refuse aujourd'hui une « communion ouverte » absolue, pratiquée, dit-on, pour des raisons missionnaires ; car elle consiste à sous-estimer la seconde partie du paradoxe selon lequel, si « l'eucharistie fait l'Église », c'est aussi « l'Église qui fait l'eucharistie ». Il faut sauvegarder l'identité de l'Église qui célèbre, elle qui à la fois offre les grâces et reçoit la communion.

2) Je refuse aussi une intercommunion réalisée dans la promiscuité entre des chrétiens individuels ou les communautés séparées auxquelles ils appartiennent; car elle minimise la gravité des divisions qui se maintiennent sans qu'on ne s'en repente. S'il est vrai que sans unité spirituelle l'unité institutionnelle ne serait qu'une façade, il est tout aussi vrai que l'alternative à l'unité visible n'est pas l'unité spirituelle, mais la *désunion* visible. Des entités dont on ne voit pas qu'elles sont unies sont considérées comme désunies. On trouve une indication nette de l'inadéquation des liens ecclésiologiques flous qui sous-tendent ces deux premières positions dans les problèmes posés par une « campagne commune d'évangélisation ». A supposer même que différentes communautés puissent se mettre suffisamment d'accord sur l'Évangile qu'elles annoncent, la question surgit rapidement de savoir dans quel groupe particulier les convertis seront initiés, et à quelle table particulière ils seront dorénavant admis au Repas du Seigneur.

3) A mon avis, cependant, il y a un moment où des communautés ecclésiales peuvent pratiquer l'intercommunion, lorsque, près du but de la pleine unité pour laquelle elles prient et œuvrent, elles convergent dans la foi, la constitution et la vie. Elles le feront à la fois dans le but de célébrer le degré d'unité déjà atteint et en vue de trouver des forces pour leur marche future.

4) Néanmoins, je respecte le point de vue strict selon lequel la communion eucharistique ne peut nous réjouir avant que ne soit atteinte une sorte d'unité qualitativement complète dans la foi, la constitution et la vie. Quel que soit le choix à faire entre ces deux dernières positions, la communion eucharistique partagée entre des Églises pénitentes et réconciliées, ou en voie de l'être, peut offrir un puissant témoignage à l'évangile du Royaume.

Car l'eucharistie est un signe de cette justice, de cette paix et de cette joie dans l'Esprit Saint qui caractérisent le Royaume de Dieu (Rm 14, 17). L'eucharistie correctement célébrée offre un exemple de justice, car les croyants convertis sont tous accueillis par le Dieu de

miséricorde comme égaux à sa table fraternelle ; tous ensemble ils participent aux fruits de la rédemption et à l'anticipation des cieux nouveaux et de la terre nouvelle où la justice habitera (II P 3, 13). Elle offre un exemple de paix, car ceux qui sont réconciliés sont là en paix avec Dieu et les uns avec les autres. Elle offre un exemple de joie dans l'Esprit Saint, car la coupe de bénédiction communique à tous ceux qui y participent le goût de la « sobre ébriété » de l'Esprit (Éph. 5, 18). Puisque l'Église fait l'apprentissage et l'expérience de ces choses dans le paradigme qu'est le repas eucharistique, elle est chargée d'un témoignage quotidien, en paroles et en actes, qui offrira la possibilité à toutes les ressources matérielles de la création et à toutes les occasions de contacts humains de devenir les moyens de cette communion avec Dieu et entre les frères et sœurs humains qui porte le sceau de la justice, de la paix et de la joie dans l'Esprit Saint, communion en laquelle consiste le Royaume de Dieu.

Tout ceci est sous la grâce de Dieu, et pour sa gloire. Mais rien de tout cela ne garantit bien sûr que le monde accueillera l'évangile. Le témoignage aura été rendu. Le reste n'est pas aux mains de l'Église.

Geoffrey WAINWRIGHT